

## Discours de Joschka Fischer devant le Bundestag (28 novembre 2000)

**Légende:** Le 28 novembre 2000, Joschka Fischer, ministre allemand des Affaires étrangères, prononce au Bundestag un discours dans lequel il insiste sur les enjeux du prochain Conseil européen de Nice.

**Source:** Web-Archiv - BM Fischer zum Europäischen Rat in Nizza - Rede im Bundestag . [ONLINE]. [Berlin]: Auswärtiges Amt, [04.11.2004]. Disponible sur [http://www.auswaertiges-amt.de/www/de/infoservice/presse/presse\\_archiv?archiv\\_id=108911.200](http://www.auswaertiges-amt.de/www/de/infoservice/presse/presse_archiv?archiv_id=108911.200).  
Web-Archiv - BM Fischer zum Europäischen Rat in Nizza - Rede im Bundestag . [ONLINE]. [Berlin]: Auswärtiges Amt, [04.11.2004]. Disponible sur [http://www.auswaertiges-amt.de/www/de/infoservice/presse/presse\\_archiv?archiv\\_id=108911.200](http://www.auswaertiges-amt.de/www/de/infoservice/presse/presse_archiv?archiv_id=108911.200).

**Copyright:** (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/discours\\_de\\_joschka\\_fischer\\_devant\\_le\\_bundestag\\_28\\_novembre\\_2000-fr-d92892d7-b72a-40bc-93c7-b334814356c2.html](http://www.cvce.eu/obj/discours_de_joschka_fischer_devant_le_bundestag_28_novembre_2000-fr-d92892d7-b72a-40bc-93c7-b334814356c2.html)

**Date de dernière mise à jour:** 04/07/2016



## Intervention sur le Conseil européen de Nice, présentée devant le Bundestag, le 28 novembre 2000, par le ministre fédéral des Affaires étrangères, Joschka Fischer

### L'unification de l'Europe: un devoir historique

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Nous nous apprêtons, à Nice, à faire un pas tout à fait décisif en avant, vers une Europe intégrée, une Europe élargie. À Nice, nous devons faire un premier grand pas en avant, pour qu'au XXI<sup>e</sup> siècle les nations européennes, les peuples européens puissent, en s'unissant, décider eux-mêmes de l'essentiel de leur sort, dans le cadre de structures multilatérales. Même les plus grands États nationaux européens – la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie – seront trop petits pour pouvoir relever les défis qui nous attendent.

Si nous ne parvenons pas à nous unir, cette Europe stagnera, elle se clouera de nouveau elle-même sur place et retombera dans les problèmes et les conflits du passé. Voilà le défi devant lequel nous nous trouvons. Tous les orateurs ont souligné que l'unification de l'Europe est la tâche historique devant laquelle nous nous trouvons et qu'il nous faut accomplir maintenant. Vue sous cet angle, cette tâche doit évidemment être discutée sans tabou, les questions de l'élargissement et de l'approfondissement devront être débattues en détail, comme le chancelier fédéral l'a exposé de façon très précise dans son discours d'aujourd'hui, et nous constaterons alors que le Conseil de Nice devra constituer un pas décisif en avant.

J'aurais évidemment souhaité, Monsieur Merz, que vous précisiez qu'il nous faudra résoudre à Nice les *leftovers*, des questions qui n'ont pas trouvé de solution à Amsterdam, lorsque vous faisiez partie du gouvernement. C'est ce que j'attendais de vous. Et puisque c'est à vous que je m'adresse, à vous qui êtes le chef de l'opposition, j'ajouterai que je me suis demandé comment il se fait que vous, précisément vous, en veniez à exiger de la passion!

Vous avez fixé le niveau et je m'en inspire volontiers. Je regrette quelque peu de ne plus pouvoir mener que des débats sur le fond. Mais maintenant que vous m'en avez donné la chance, je me mettrai à votre niveau, du moins pour cinq minutes.

Que reprochez-vous au chancelier? – Vous lui reprochez un manque de passion, vous lui reprochez de n'avoir pas parlé de la maladie de la vache folle et vous en êtes arrivé finalement à la *Leitkultur*.

À propos du débat sur la culture de référence, je vous dirai simplement ceci: pouvez-vous citer un autre peuple, une autre nation dans l'Union européenne ou parmi les candidats à l'adhésion qui se sente intérieurement faible au point d'être dans l'obligation de mener ce débat sur la *Leitkultur*. Allez poser cette question à un Français, à un Belge, à un Néerlandais, à un Italien, à un Polonais, à un Tchèque! J'affirme que ce ne sont pas les Allemands qui ont une faiblesse ici, c'est la droite démocratique allemande qui ne parvient pas, après la fin de la guerre froide, à définir sa propre identité dans une Europe en voie d'unification. Je trouve pourtant que nous devrions mener ce débat tout à fait sérieusement. Seulement, ce n'est pas à la question de savoir comment nous nous définissons nous-mêmes que je réponds par Donald Duck et Mickey, c'est quand je vous entends en parler que cela me vient à l'esprit, Monsieur Merz. Voilà la différence décisive à mes yeux. Si c'était cela la culture de référence, aujourd'hui, je ne puis que la qualifier de désolante, tant en ce qui concerne l'opposition que la politique européenne.

[...]

Je considère comme une approbation votre silence sur le contenu de tous les points car, au fond, vous n'avez rien à opposer à la ligne tracée ici par le chancelier. En effet, je connais bien les positions, celles de Schäuble, de Pflüger, de Lamers, de Hintze et de tous les autres représentants de la politique européenne. Il s'agit, pour l'essentiel, de la même position.

Mais alors, je dois vous poser cette question: avez-vous consolidé ou affaibli, avec votre discours, la position du gouvernement fédéral dans ces négociations difficiles, qui portaient aussi sur des intérêts nationaux? Nous,

moi, au contraire – malgré toutes les critiques envers la position du chancelier Kohl après Amsterdam, et je connais bien ces critiques – nous avons appuyé, alors que nous étions dans l’opposition, votre position sur tous les points essentiels de la politique européenne.

Nous n’avions aucun intérêt à affaiblir la position du gouvernement fédéral dans ces discussions difficiles. Plus tard aussi, même si les résultats n’ont pas été concluants, la critique est restée modérée. Avons-nous fait, après la réunion d’Amsterdam, des *leftovers*, des questions difficiles qui n’ont pas été résolues le prétexte d’une critique fondamentale? Non. Avons-nous, lorsqu’il s’est agi de la décision difficile de désigner le président de la BCE – et chacun de nous sait ce qui s’est passé là encore à propos des relations franco-allemandes – soulevé des critiques aussi véhémentes que celles que vous avez soulevées aujourd’hui? Je vous le dis franchement: avant l’ouverture de ces négociations importantes, vous n’avez pas consolidé la position du gouvernement fédéral dans l’intérêt de l’Allemagne – comme je l’aurais souhaité –, au contraire, vous avez tenté de l’affaiblir, et cela me paraît fatal.

### **Les thèmes de Nice**

Nous nous apprêtons effectivement, à Nice, à faire un pas tout à fait primordial et important. Je ne fais pas partie de ceux qui pensent que la présidence française n’a pas fait du bon travail, et qu’il ne sera pas possible, à Nice, de parvenir à une solution, après des négociations difficiles – car elles seront très difficiles, parce qu’il s’agit aussi, dans une Union européenne qui s’élargit, de répartir le poids entre les grands et les petits États membres.

Il est absolument clair que l’enjeu est grand car il y va de la pondération des voix, du nombre des commissaires et des décisions majoritaires. Ces questions revêtent une importance capitale. Il faudra décider en outre si nous voulons avancer en direction d’une Constitution européenne. Il sera naturellement question aussi de l’adoption de la Charte des droits fondamentaux. Nous souhaitons qu’elle soit inscrite dans les traités. Nous souhaitons évidemment aussi faire des progrès substantiels dans la politique européenne en matière de sécurité et de défense. Il importe en tout cas que les décisions qui peuvent être prises dans ce domaine soient effectivement prises. J’espère que tout cela, nous pourrons le réaliser.

### **Pondération des voix**

Je voudrais malgré tout, contrairement à mon collègue Merz, revenir une fois encore sur le problème de la pondération des voix. Il existe effectivement, depuis le début de l’union entre la République française et la République fédérale d’Allemagne, un problème de proportion. Ce problème a été résolu par une décision politique. C’est un problème numérique, et il a été résolu politiquement, par une décision qui place les deux pays sur le même rang.

Il y avait déjà (avant la réunification) une différence numérique entre l’ancienne République fédérale et la France. Cela ne fait pas de doute. Mais cette différence a encore été accentuée par la réunification. Mais là non plus n’est pas le point décisif. Pour la France, la question de savoir si l’équilibre sera maintenu malgré la différence numérique de la population reste une question politique absolument décisive. C’est là un point essentiel.

D’un autre côté, il nous faudra trouver un principe qui soit valable pour tous – c’est ce qui est ressorti des discussions menées à Biarritz et aussi plus tard. Si le problème était uniquement franco-allemand, il serait résolu très vite par une décision politique – comme le chancelier l’a souligné à plusieurs reprises – car nous sommes conscients de l’importance des relations entre la République fédérale d’Allemagne et la République française.

À Nice, il nous faudra cependant trouver une vraie solution à ce problème. Nous ne pouvons accepter que par suite de l’adhésion d’un grand nombre de petits États la proportionnalité dans la pondération des voix – c’est-à-dire le poids qu’aura la voix d’un État membre dans les décisions majoritaires – finisse par être aussi déséquilibrée qu’elle risque effectivement de l’être si nous ne parvenons pas à définir une nouvelle pondération des voix. Bon, je constate que sur ce point, nous sommes pleinement soutenus par l’opposition. Je

m'efforce en effet de déceler votre soutien sur les points à propos desquels vous êtes resté si éloquemment muet.

### **Une Commission forte**

En ce qui concerne la Commission, vous avez été un peu plus précis. Vous avez appuyé la proposition. Il est vrai qu'à ce sujet il faut ajouter, pour être honnête, que les petits États membres ont malheureusement adopté une position clairement négative sur le principe de rotation. Je dis bien «malheureusement»; mais il faut être réaliste dans ce genre de débat. Je me réjouis de votre appui sur cette exigence progressiste. Je pense, toutefois, que sur ce point aussi il sera possible de trouver un compromis. Nous voulons – comme le chancelier l'a souligné expressément tout à l'heure – une Commission forte.

L'opposition partage donc ce souhait – encore un point commun! Je souhaiterais aussi une opposition plus forte, pour qu'il y ait un peu plus de pression.

Une Commission forte signifie pour nous que le nombre des commissaires ne puisse pas être augmenté à volonté, pour éviter les compétences factices, ce qui, à son tour, serait préjudiciable au pouvoir d'action de la Commission. Il y aura donc des possibilités de trouver un compromis sur ce point, à condition que ce mécanisme soit effectivement ancré dans les traités et ne soit pas reporté en tant que nouveau *leftover*.

### **Majorité qualifiée**

J'en arrive au point suivant: l'élargissement de la majorité qualifiée. Monsieur Merz, vous avez cité ici, avec des trémolos accusateurs, l'exemple de la politique commerciale. Puisque vous avez évoqué les relations franco-allemandes, je dirai que nous sommes effectivement prêts à prendre des mesures considérables en matière de politique commerciale. Mais le gouvernement français se montre très réticent.

Bon, mais cela ne vous autorise pas à demander sur un ton convaincu et accusateur: êtes-vous vraiment prêts? Oui, nous sommes prêts... Il semble, pour l'instant, que la France veuille faire de la politique commerciale un sujet primordial. Il existe encore quelques autres questions – la politique fiscale, le droit d'asile, de même que certaines questions intéressant les petits États membres – sur lesquelles les négociations seront difficiles, étant donné qu'ici les intérêts nationaux ont creusé un fossé qui n'a pas encore été comblé par la possibilité d'un compromis. Je suis néanmoins persuadé que nous pourrions parvenir ici à un résultat substantiel, résoudre largement ces problèmes et trouver aussi, je l'espère, dans le cadre des traités, des mécanismes permettant de les surmonter. Mais tout cela est très difficile, parce qu'il nous faut concilier des intérêts nationaux divergents.

### **Coopération renforcée**

J'en arrive au renforcement de la coopération. Je considère le silence de l'opposition sur ce point comme une nette approbation et aussi comme des félicitations. Monsieur Merz, vos déclarations étaient tellement excitantes que nous avons été amenés à les accompagner de commentaires sur le banc du gouvernement. Cela devrait vous réjouir.

Vous êtes en quelque sorte le grand instigateur des discussions sur le banc du gouvernement. Pendant ce discours hautement émotionnel, j'ai toutefois regretté quelque peu l'absence d'émotion dans les rangs de vos propres collègues – mais je ne voudrais pas insister là-dessus.

Si la coopération accrue revêt une importance aussi grande, c'est – et je reviens ici au début de mon intervention – parce que le défi historique de l'unification de l'Europe insiste sur la nécessité d'un approfondissement. Comme l'a dit le chancelier, nous souhaiterions que, dans la mesure du possible, tous fassent le prochain pas vers l'intégration politique dans le cadre des traités. Mais si ce n'est pas le cas, alors ceux qui veulent et qui peuvent avancer ne doivent pas en être empêchés. Dans cet ordre d'idées, nous nous réjouissons que – grâce à une performance initiale de la République fédérale d'Allemagne, du gouvernement fédéral actuel – ce qui semblait encore impossible il y a un an, à savoir la coopération accrue, puisse désormais, après Biarritz et sur la base de l'initiative italo-allemande, être décidé à la majorité.

## **Charte des droits fondamentaux, politique européenne en matière de sécurité et de défense, consolidation du PE**

Nous devrions en outre parvenir à Nice à consolider le Parlement européen, à prendre une décision pour mettre en place les structures définitives de la politique européenne en matière de sécurité et de défense, à résoudre la question de la Charte des droits fondamentaux et à ancrer la possibilité d'actions futures dans les conclusions.

Tout cela n'a rien d'un report à plus tard. Nous avançons pas à pas. Parfois ce sont des pas stratégiquement importants, des décisions sur le chemin à suivre. Nice est un de ces grands pas. Mais cela ne veut pas dire qu'à Nice nous serons arrivés au bout du chemin de l'intégration politique. Vous ne devriez pas, ici, accuser le chancelier de vouloir reporter quoi que ce soit à plus tard... Ce qui compte simplement pour nous, c'est qu'il ne reste pas de *leftovers* à Nice. Pour nous, il est décisif que les conclusions ouvrent une perspective pour les pas à venir, qui permettra aux présidences suédoise, belge, etc. de continuer à travailler. C'est cela que le chancelier a décrit très concrètement dans la perspective pour 2004 – car ce délai, nous en aurons besoin.

### **L'élargissement**

Je pense qu'en ce qui concerne l'élargissement, nous faisons bien de nous orienter sur Helsinki. Je ne puis que souligner ce qu'a dit le chancelier: c'est surtout la Suède qui devra s'occuper très énergiquement de ces thèmes pendant sa présidence, si les résultats de Nice doivent avoir un succès durable. Le rapport de la Commission sur les progrès réalisés constitue une base utile pour la procédure à suivre. Il ne devra pas y avoir de décisions politiques de complaisance, mais il ne devra pas non plus y avoir de décisions de ralentissement pour des motifs politiques. Cela revêt à nos yeux une importance capitale.

Permettez-moi de souligner sur la base des résultats obtenus à Helsinki que nous parlons de la réunification de l'Europe et que, dans ce contexte, une importance toute particulière revient à la Pologne. La Seconde Guerre mondiale a commencé avec l'invasion de la Pologne par l'Allemagne nazie, à laquelle le Royaume-Uni et la République française ont réagi par la déclaration de guerre à l'Allemagne. La Pologne a été vaincue militairement, mais elle n'a jamais déposé les armes; elle s'est toujours battue pour la liberté. Après 1945, la Pologne s'est retrouvée du mauvais côté dans le système de Yalta, mais là non plus, elle n'a pas déposé les armes. Cela vaut aussi pour d'autres, mais la Pologne revêt une importance historique centrale: lorsqu'il s'agit de l'élargissement à l'est, nous ne parlons pas seulement d'une des négociations sur l'élargissement, mais du noyau de la réunification de l'Europe après sa division, causée par notre pays lorsqu'il a sombré dans les crimes du régime nazi. C'est pour cela que nous sommes tout particulièrement obligés de nous engager ici. N'oublions pas que la première pierre du Mur a été arrachée par le mouvement syndical polonais Solidarnosc à la fin des années 1970.

Je sais qu'il existe un large consensus dans ce domaine. Je tiens simplement à préciser l'importance de ce pas: Pour nous, il importe au plus haut point que nous réussissions la réunification de l'Europe après celle de l'Allemagne. En formulant cette exigence, je peux me référer à Helmut Kohl, et nous ne risquons nullement de perdre la face en introduisant cette part vraiment significative de son héritage dans un débat sur la politique européenne. Je ferai remarquer en passant que cela aussi, je l'aurais souhaité de votre part.

Comme il existe un lien étroit entre la réunification de l'Allemagne et celle de l'Europe, nous estimons qu'il est de notre devoir, sur la base de Helsinki, d'entreprendre, ensemble avec nos amis polonais, tous les efforts possibles pour que la Pologne remplisse toutes les conditions, économiques, empiriques et juridiques, afin que ce pays soit parmi les premiers à bénéficier d'un élargissement dans les années à venir.

Je vous remercie.